

*Rapport d'analyse
de la situation de travail*

Artistes de cirque

Secteur
de formation

Arts

4

*Rapport d'analyse
de la situation de travail*

Artistes de cirque

Secteur
de formation

Arts

4

Formation professionnelle et technique
et formation continue

Direction générale des programmes
et du développement

Équipe de production

Responsabilité

Guy-Ann Albert

Responsable du secteur de formation Arts
Direction générale de la formation professionnelle et technique
Ministère de l'Éducation

Spécialiste de l'enseignement

Daniela Arendasova

Directrice pédagogique
École nationale de cirque

Soutien technique

Jean-François Pouliot

Consultant en formation
Animateur de l'atelier et rédacteur du rapport

Michel Caouette

Consultant en formation
Secrétaire de la rencontre de janvier 2001

Isabelle Meunier

Adjointe à la direction des études
École nationale de cirque
Secrétaire de la rencontre de mai 2001

Révision linguistique

Sous la responsabilité du

Service des publications du ministère de l'Éducation

Couverture et éditique

Balatti design

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Éducation, 2002 - 02-00383

ISBN 2-550-39544-1

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec 2002

Remerciements

La tenue des trois ateliers d'analyse de la situation de travail et la production du présent rapport ont été possibles grâce à la collaboration de nombreuses personnes. Le ministère de l'Éducation tient à remercier tout spécialement les spécialistes de la profession qui ont participé à ces ateliers pour l'importance de leur contribution. La pertinence et la qualité de l'information qu'ils nous ont livrée ont permis de tracer un portrait de la pratique actuelle des arts du cirque au Québec. Le Ministère remercie également les observatrices et les observateurs ayant participé à la collecte des données.

Atelier de janvier 2001 (créateurs-interprètes)

Normand Beaumont
Vélo acrobatique, formateur
École de cirque de Québec
Québec

Francine Côté
Clowne
Montréal

Denis Daviault
Équilibriste
Montréal
Montréal

Jean-Pierre Dion
Gestionnaire
Cirque Éloïse

Nicolas Dupéré
Équilibriste
Montréal

Johanne Gélinas
Entraîneuse, acrobate
Montréal

Nicolette Hazewinkel
Fildefériste, clowne
Production Éclats de rire
Longueuil

Jinny Jacinto
Contorsionniste
Montréal

Dominic Lacasse
Entraîneur, acrobate
Cirque ÉOS
Québec

Marjolène Luttrell
Acrobate, généraliste
Montréal

Daniel Ouimet
Jongleur comique
Montréal

Mark Pieklo
Acrobate aérien
Montréal

Brigitte Scherrer
Acrobate aérienne
Montréal

Martin Whissel
Trapéziste
Montréal

Observatrices et observateurs

Jan Rok Achard
Président, En piste
Montréal

Pierre Carrier
Formateur, École nationale de cirque
Montréal

Renée Côté
Responsable de la formation
artistique professionnelle
Ministère de la Culture et des Communications
Québec

Marc Lalonde
Directeur général, École nationale de cirque
Montréal

Isabelle Meunier
Adjointe à la direction pédagogique
École nationale de cirque
Montréal

Sylvain Rainville
Formateur, École nationale de cirque
Montréal

André Saint-Jean
Formateur, École nationale de cirque
Montréal

Nicole Tremblay
Conseillère en évaluation, Ministère de l'Éducation
Québec

Jacinthe Tremblay
Formatrice, École nationale de cirque
Montréal

Pierrette Venne
Directrice artistique, École nationale de cirque
Montréal

Atelier de mai 2001 (interprètes)

René Bazinet
Formateur, metteur en scène, clown
Montréal

Marilou Cousineau
Acrobate
Montréal

Paul Vachon
Metteur en scène, directeur artistique,
clown, formateur
Québec

Isabelle Chassé
Acrobate aérienne, contortionniste
Montréal

Brigitte Scherrer
Acrobate aérienne
Montréal

Observateur

Marc Lalonde
Directeur général, École nationale de cirque
Montréal

Atelier de juin 2001 (art équestre)

Louise Poulin
Directrice du développement de formation
Production Alexis-le-Trotteur
Saint-Bernard-de-Lacolle
France

Gilles Sainte-Croix
Président-directeur général
Production Alexis-le-Trotteur
Saint-Bernard-de-Lacolle

Bernard Quental
Conseiller spécial à la pédagogie
Chorégraphe, acrobate équestrien, formateur
Production Alexis-le-Trotteur,

Table des matières

Introduction	1
1 Description générale de la profession	3
1.1 Commentaires sur la définition de la profession	3
1.2 Commentaires sur les définitions de création, d'interprétation, de production et de diffusion.....	4
1.3 Principales caractéristiques de la profession	5
1.4 Situation de l'emploi	7
1.5 Profil des participantes et participants	8
2 Analyse des tâches et des opérations	11
2.1 Tableau des tâches et des opérations	11
2.2 Renseignements complémentaires	14
3 Conditions de réalisation et critères de performance	31
4 Habiletés transférables et comportements socioaffectifs	39
4.1 Habiletés cognitives	39
4.2 Habiletés psychomotrices	41
4.3 Habiletés perceptives	42
4.4 Habiletés et comportements socioaffectifs.....	42
5 Suggestions concernant la formation	43
5.1 Rencontre de janvier	43
5.2 Rencontre de mai	44
5.3 Rencontre de juin	45
Annexe: Grille d'analyse des éléments de santé et sécurité au travail	47

INTRODUCTION

Le ministère de l'Éducation a entrepris la révision du programme *Arts du cirque*. Actuellement offert par un établissement d'enseignement collégial, ce programme est révisé selon l'approche par compétences retenue par le Ministère et il sera formulé en objectifs et standards.

L'analyse de la situation de travail est une étape essentielle de la révision des programmes d'études, puisqu'elle permet de tracer le portrait le plus fidèle possible de la profession.

Trois étapes ont ponctué la démarche d'analyse de la situation de travail des artistes de cirque au Québec. La première étape, qui s'est déroulée en janvier 2001, a pris la forme d'un atelier de trois jours réunissant des artistes de cirque impliqués dans la création et l'interprétation de numéros, ainsi que des personnes chargées de la supervision des artistes. L'atelier regroupait essentiellement des artistes qui exercent leur métier dans une ou plusieurs familles des arts du cirque tout en y intégrant des techniques d'autres domaines artistiques (danse, musique, théâtre, chant, etc.), ainsi que des généralistes et des superviseuses ou superviseurs. La plupart des personnes étaient expérimentées, mais on comptait aussi quelques débutantes et débutants.

Cette première rencontre a permis d'établir le contexte d'exercice de la profession dans cinq des familles des arts du cirque (manipulation, voltige, acrobatie, équilibre et art clownesque), de spécifier les tâches et les opérations qui la définissent, de délimiter les conditions de réalisation des tâches et leurs exigences et, enfin, de préciser les habiletés et les comportements requis. Les données recueillies lors de cette rencontre ont été consignées dans un premier rapport.

Ensuite, en mai 2001, un deuxième atelier a été tenu avec des artistes de cirque dont le travail est caractérisé par l'interprétation et avec des superviseuses et superviseurs d'interprètes. À partir des données recueillies en janvier, cet atelier avait pour objet de préciser le travail d'interprétation et d'en faire émerger les particularités. L'information recueillie a été consignée dans un deuxième rapport d'étape.

Enfin, en juin 2001, un troisième atelier a été tenu avec des spécialistes de l'art équestre. Ce dernier atelier a permis de décrire les différentes caractéristiques du travail des artistes qui pratiquent l'art équestre. Il a été établi que les caractéristiques décrites pour les autres familles des arts du cirque s'appliquaient aussi à l'art équestre, mais des ajouts ont été proposés concernant certaines tâches, opérations et exigences.

La synthèse des données recueillies lors des trois ateliers pour réaliser l'analyse de la situation de travail des artistes du cirque au Québec fait l'objet du présent rapport. L'information consignée a été validée par les participantes et les participants aux différentes étapes.

L'analyse de la situation de travail fait suite à l'Étude préliminaire en Arts du cirque réalisée en l'an 2000 et au document d'orientation remis au Comité national des programmes d'études professionnelles et techniques.

1.1 Commentaires sur la définition de la profession

Les participantes et les participants aux rencontres de janvier et de juin ont pris connaissance du texte rédigé par les représentantes et les représentants des milieux de travail dans le contexte de l'étude préliminaire préparée lors de la révision du programme d'études. Dans ce texte, l'exercice de la profession au Québec était défini comme suit :

« Les artistes de cirque exercent leur métier dans une technique - ou une combinaison de plusieurs techniques - de l'une ou de l'autre des six grandes familles des arts du cirque (aérienne, manipulation, équilibre, art clownesque, acrobatie, art équestre), en intégrant des techniques d'autres domaines artistiques (théâtre, danse, musique, etc.). Ils effectuent un ensemble d'activités regroupées en cinq grandes catégories de tâches : la création, l'interprétation, la production, la diffusion ainsi que la gestion de carrière et l'entrepreneuriat. Ils sont essentiellement créateurs, interprètes ou interprètes-créateurs. Trois grands contextes de diffusion leur sont accessibles, au Québec et à l'étranger, à savoir la piste, la scène et la rue¹ ».

Les participantes et les participants à la rencontre de janvier ont jugé que cette définition correspondait bien à la réalité actuelle du cirque au Québec, bien qu'il y aurait lieu de l'inscrire dans une « culture mondiale » en y intégrant le cirque classique. Dans cette perspective, les commentaires suivants ont été formulés :

- il faudrait signaler que les numéros et les spectacles de cirque peuvent être d'expressions traditionnelle et contemporaine;
- il serait plus approprié de parler de la grande famille « dressage des animaux » plutôt que d'art équestre uniquement.

On souligne aussi :

- qu'il y aurait lieu d'introduire l'entraînement dans la liste des grandes catégories de tâches;
- qu'il faudrait élargir le sens donné à la rue comme contexte de diffusion et mentionner que les artistes se produisent sur la piste, sur la scène et dans tout autre endroit n'étant pas nécessairement un lieu de spectacle.

Par ailleurs, les participantes et les participants à la rencontre de juin ont souligné qu'il existe une grande parenté entre l'art équestre et les autres familles des arts du cirque et ils ont expliqué que les disciplines de l'art équestre, qui comprennent différents numéros de dressage ou de voltige, requièrent des habiletés poussées en techniques acrobatiques et d'équilibre.

Selon ces personnes, la définition de la profession proposée dans l'étude préliminaire est adéquate dans le contexte québécois et il y a lieu de conserver l'art équestre parmi les six familles des arts du cirque. À leur avis, l'emploi de l'expression « dressage des animaux » pour désigner cette famille n'est pas juste, s'il renvoie uniquement à l'entraînement d'un cheval ou, il est faussement généralisant, s'il renvoie aux réalités très différentes de l'art équestre d'une part, et du dressage des animaux exotiques, d'autre part.

Il importe de mentionner que le Ministère a défini, dans l'orientation de la révision du programme *Arts du cirque*, contexte québécois dans lequel la forme contemporaine du cirque et l'art équestre sont appelés à se développer².

¹ LE GROUPE DBSF INC. *Arts du cirque. Étude préliminaire*, gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, 2000, p. 7-8.

² Document d'orientation présenté au Comité national des programmes d'études professionnelles et techniques en décembre 2000.

1.2 Commentaires sur les définitions de création, d'interprétation, de production et de diffusion

Les participantes et les participants à la rencontre de mai ont pris connaissance du texte rédigé par les représentantes et les représentants des milieux de travail lors de la réalisation de l'étude préliminaire. Ce texte définissait ainsi la création, l'interprétation, la production et la diffusion :

1- *La création*

La création consiste à concevoir un numéro ou un spectacle dans lesquels sont intégrées les techniques et la dimension artistique. Ce numéro ou ce spectacle peut être conçu par une, un ou plusieurs artistes de cirque.

2 - *L'interprétation*

L'artiste de cirque peut être appelée ou appelé à interpréter un numéro ou un spectacle. Elle ou il le fait à partir de ses connaissances, de ses habiletés et d'un rigoureux entraînement dans les différentes techniques des arts du cirque, mais aussi dans d'autres domaines artistiques (théâtre, chant, danse, musique, etc.). Le plus souvent, l'interprétation est exécutée sous la direction d'une metteuse ou d'un metteur en scène ou encore d'une ou d'un chorégraphe.

3 - *La production*

La production correspond à la réalisation d'un numéro ou d'un spectacle, c'est-à-dire les répétitions, le montage, la chorégraphie, la mise en place et la mise en scène. C'est pendant la période de production que les éléments du décor, de la musique et de l'éclairage sont intégrés au numéro ou au spectacle.

4 - *La diffusion*

La diffusion est la présentation du numéro ou du spectacle devant le public³. »

Dans l'ensemble, les participantes et les participants s'entendent sur les définitions présentées. Elles et ils soulignent toutefois leur caractère « opérationnel », qui ne traduit pas l'essence artistique et les exigences de l'interprétation.

On précise que l'interprétation est fondée sur une recherche intérieure de l'artiste, à qui elle demande de faire preuve de sensibilité pour devenir le personnage qu'elle ou il doit incarner.

Ainsi, de l'avis des personnes présentes, l'interprète doit interioriser l'œuvre et ses éléments (personnage, rôle, chorégraphie, texte et musique). Elle ou il doit en ressentir les émotions et les projeter pour que le public puisse les partager. De la sorte, sa prestation sur scène est « vraie » ou « sensible ».

On considère donc que l'on devrait ajouter à la définition de l'interprétation la capacité de l'artiste à s'approprier une œuvre de cirque et à la jouer d'une manière personnelle.

Dans ce contexte, on estime que l'apprentissage du jeu théâtral est essentiel pour l'artiste-interprète et on souligne qu'il ou elle doit savoir improviser.

Ces exigences supposent disponibilité, générosité et abandon de la part de l'artiste.

En ce qui a trait à la création, on mentionne qu'elle est davantage une intégration des techniques à la dimension artistique plutôt qu'une intégration des techniques et de la dimension artistique.

On souligne que l'artiste doit être capable d'accepter de suivre les consignes des conceptrices et des concepteurs (directrice ou directeur artistique, chorégraphe et metteuse ou metteur en scène). Sa participation au processus de création permet d'affiner l'idée de base, d'expérimenter et d'approfondir des personnages et de structurer le spectacle.

³ LE GROUPE DBSF INC. *Arts du cirque. Étude préliminaire*, gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, 2000, p. 9.

Ces exigences supposent que la personne maîtrise les techniques du cirque, qu'elle est capable de s'adapter, qu'elle possède une grande ouverture d'esprit et une bonne capacité de communication et, enfin, qu'elle sait gérer son stress.

En ce qui a trait à la production, on souligne qu'il y a lieu de mentionner qu'elle comprend aussi la préproduction de spectacle.

Enfin, pour ce qui est de la diffusion, on précise que l'interprète doit se renouveler constamment afin de pouvoir améliorer la qualité de sa prestation.

1.3 Principales caractéristiques de la profession

Qualités personnelles recherchées

La détermination, la discipline, la patience, l'autonomie, la créativité, l'amour du métier et du public, la confiance en soi et dans les autres, le sens de l'organisation, la capacité de travailler en équipe, la capacité d'adaptation, ainsi que le sens des responsabilités sont des qualités personnelles recherchées dans la profession.

De l'avis des participantes et des participants, la générosité et la ponctualité sont toutefois les qualités personnelles les plus appréciées chez l'artiste.

Dans le domaine de l'art équestre, on mentionne l'importance de la relation entre le cheval et l'humain pour ce qui est de la création et de la production de numéros et de spectacles.

Cette relation demande des qualités personnelles particulières. L'artiste doit être une personne calme et patiente. Si les soins qu'elle ou il donne au cheval de même que les heures d'entraînement font, certes, partie de son travail, ils concourent également à l'établissement de la nécessaire complicité avec l'animal et au fait qu'elle ou il sera acceptée ou accepté comme maîtresse ou maître.

Lieux d'emploi

Les artistes de cirque présentent des spectacles en de multiples occasions et dans de nombreux endroits : cirque, entreprises (conventions, congrès, etc.), théâtre (variétés, comédies musicales, etc.), cabaret, écoles, festivals et fêtes privées.

Les artistes de cirque travaillent aussi dans des médias comme la télévision et le cinéma, notamment dans les bandes vidéo promotionnelles et la production de documents multimédias.

Elles et ils sont également appelés à faire de l'animation pendant des entractes et des spectacles de groupes musicaux ou, encore, à participer à des défilés.

On souligne que la plupart des artistes de cirque sont appelés à voyager à l'étranger pour exercer leur profession.

Caractéristiques des contrats des artistes

La durée des contrats varie de 1 journée à trois ans, et le nombre de représentations par contrat varie considérablement (de 1 à 280). Par ailleurs, le nombre de représentations par semaine pour les personnes qui travaillent pour des entreprises de cirque varie de 3 à 14.

Relations avec les personnes

L'artiste de cirque travaille en collaboration avec le personnel de l'équipe artistique (directrice ou directeur, chorégraphe, metteuse ou metteur en scène, maquilleuse ou maquilleur, accessoiriste, musicienne ou musicien, etc.) et le personnel de production (directrice ou directeur de tournée, technicienne ou technicien en éclairage, technicienne ou technicien du son, régisseuse ou régisseur de plateau, accrocheuse ou accrocheur, notamment).

Étant donné les exigences physiques de la profession, l'artiste de cirque est également appelée ou appelé à consulter des médecins, des physiothérapeutes, des massothérapeutes, des acupunctrices ou acupuncteurs, des nutritionnistes, etc.

Organisation du travail

Le travail s'effectue à la fois de façon individuelle et en équipe : individuelle pour tout ce qui a trait à l'entraînement et davantage en équipe pour ce qui a trait à la conception, à la réalisation et à la participation relativement à un numéro ou à un spectacle.

Résultats du travail

La partie visible du travail de l'artiste de cirque est l'exécution d'une performance et la participation à un numéro ou à un spectacle; mais derrière ses prestations, l'artiste passe une grande partie de son temps à s'entraîner, à gérer sa carrière, à concevoir et à produire des numéros et à participer à la conception et à la réalisation de spectacles.

Critères de qualité

Une réaction favorable du public, l'appréciation de la productrice ou du producteur et la reconnaissance de son travail par les autres artistes de cirque sont des indications d'un travail bien fait.

On précise qu'un numéro de qualité se caractérise par son esthétisme, par la maîtrise de la technique employée, par son originalité, par l'émotion qu'il suscite chez les spectateurs, ainsi que par l'aisance et le charisme de l'artiste.

On ajoute que la musique, les décors, les accessoires, l'éclairage, les costumes, la chorégraphie et la mise en scène sont aussi des critères qui permettent d'évaluer la qualité d'un numéro.

On estime toutefois que la maîtrise de la technique est le premier critère auquel le numéro doit satisfaire pour être reconnu comme étant de qualité.

En ce qui a trait à la structure, un numéro de qualité comporte un bon rythme, une gradation et des effets efficaces. Sa durée se situe entre 5 et 7 minutes, et ce, afin de répondre aux exigences du spectacle dans lequel il s'insère.

En outre, compte tenu de la nature même du cirque, l'artiste qualifié ou qualifiée doit surprendre son public par des effets réussis, simuler des risques, feindre des difficultés, etc. Elle ou il doit également reconnaître les différents types de publics et leurs différences culturelles et adapter son numéro en conséquence.

Enfin, un bon spectacle doit comprendre des numéros variés se succédant de façon harmonieuse.

Santé et sécurité au travail

La profession comporte des risques élevés pour la santé et la sécurité. Les sources de risques sont notamment :

- un entraînement trop intensif ou inadéquat;
- une mauvaise préparation (réchauffement et concentration);
- les exigences physiques d'un numéro;
- une mauvaise entente entre les partenaires ou bien une hésitation ou une erreur dans l'exécution d'un numéro;
- la présence de condensation sur la scène;
- les charges lourdes;
- la température;
- l'aveuglement ou l'éblouissement causés par les projecteurs;
- les voyages;
- la fatigue accumulée.

Les blessures ou les problèmes de santé que l'on peut trouver chez l'artiste sont entre autres :

- les entorses;
- les coupures;
- les fractures;
- les ampoules;
- les tendinites;
- les claquages;
- les brûlures;
- l'usure ou la calcification des articulations.

On précise qu'un mauvais programme d'entraînement peut créer des déséquilibres musculaires chez la personne et que les clowns sont parfois victimes d'agressions de la part du public.

Enfin, plusieurs personnes ont précisé que les artistes de cirque peuvent souffrir de troubles alimentaires (anorexie, boulimie, etc.).

Facteurs de stress

Le travail de l'artiste de cirque comporte du stress lié au trac; à la peur; aux risques pour la santé et la sécurité; au processus de création; à l'insécurité financière; aux exigences des clientes et des clients; aux déplacements nombreux à effectuer; à l'éloignement du domicile; aux exigences physiques; aux responsabilités à assumer et à la réorientation de sa carrière.

Responsabilités

L'artiste de cirque a la plupart du temps un statut de travailleuse ou travailleur autonome. De plus, la gestion de carrière, l'entraînement, ainsi que la conception et l'exécution d'un numéro relèvent de sa seule responsabilité.

1.4 Situation de l'emploi

Conditions d'entrée sur le marché du travail

On estime que la personne qui veut obtenir un contrat doit être polyvalente, maîtriser les techniques de base en danse, en acrobatie et en jonglerie et avoir conçu et produit un ou plusieurs numéros.

Par ailleurs, étant donné qu'il n'existe pas de formation initiale en art équestre, l'artiste qui désire le pratiquer devrait idéalement posséder un cheval (dont le coût varie de 2 000 \$ à 30 000 \$) et savoir faire de l'équitation avant de commencer l'apprentissage des différentes disciplines de cette famille des arts du cirque. On mentionne également que de solides habiletés en techniques d'équilibre et en techniques acrobatiques, de même qu'un bon sens de la rythmique sont recherchés par les employeurs.

Perspectives d'emploi

De l'avis des personnes présentes à la rencontre de janvier, il est actuellement difficile pour l'artiste de cirque de trouver un emploi dans une compagnie de cirque du Québec. Les perspectives d'emploi seraient meilleures pour les personnes qui ont mis au point un numéro clé en main et qui sont en mesure de faire une mise en marché mondiale. On mentionne que pour les artistes d'expérience, il est plus facile d'obtenir des contrats sur le marché international qu'au Québec.

On souligne que certains milieux de travail recrutent des gymnastes pour les techniques acrobatiques et qu'il devient alors plus difficile pour les artistes qui n'ont pas atteint le haut niveau de performance exigé d'être engagés.

Par ailleurs, l'accès à la rue en tant que lieu de diffusion est de plus en plus difficile. À titre d'exemple, on mentionne qu'à Montréal des contraintes se sont ajoutées au cours des dernières années : raréfaction des lieux autorisés pour les spectacles, augmentation du coût des permis et accroissement du nombre de permis nécessaires.

À l'heure actuelle, les possibilités de contrats existent surtout dans l'entreprise et les institutions et dans les festivals et événements. Toutefois, les exigences des clientes et des clients posent parfois des problèmes. On explique que la plupart du temps ces derniers achètent du temps de représentation, ce qui oblige l'artiste à adapter son numéro, en insérant ou en retirant des mouvements et en modifiant le rythme et la trame sonore. Considérant ces exigences, les artistes doivent concevoir et produire plusieurs numéros et avoir pour un même numéro des versions courtes et des versions longues.

Cheminement de carrière

Il est difficile de dire la durée d'une carrière dans les arts du cirque, car il existe de nombreux cas d'artistes qui ont exercé leur métier jusqu'à un âge relativement avancé. On considère que la durée de carrière dépend de la discipline pratiquée, ainsi que de la forme physique de la personne et de son hygiène de vie.

L'artiste de cirque peut devenir entraîneure ou entraîneur, formatrice ou formateur, conceptrice ou concepteur, technicienne ou technicien et gestionnaire.

1.5 Profil des participantes et participants⁴

Disciplines pratiquées

Cinq des six familles des arts du cirque étaient représentées lors de la rencontre de janvier. Ainsi, cinq personnes ont déclaré avoir les techniques d'équilibre comme spécialité, trois autres les techniques aériennes et trois autres encore les techniques de manipulation, les techniques acrobatiques ou l'art clownesque.

Par ailleurs, une grande polyvalence caractérise les personnes qui exercent la profession. Ainsi, parmi les participantes et les participants, six personnes ont déclaré pratiquer deux disciplines ou plus, outre leur spécialité.

Le tableau qui suit illustre les disciplines pratiquées par les personnes, selon qu'il s'agit de leur spécialité ou non.

	Techniques de manipulation	Techniques aériennes	Techniques acrobatiques	Techniques d'équilibre	Art clownesque
Discipline principale	1	3	2	5	1
Discipline secondaire	5	4	7	2	3

La profession fait appel à des disciplines extérieures à celles des six grandes familles du cirque. Ainsi, la danse, le jeu théâtral, le chant, la gymnastique, la musique et la magie sont pratiqués par plusieurs des personnes présentes, comme le montre le tableau suivant :

Danse	Jeu théâtral	Chant	Gymnastique	Musique	Magie	Autres
6	5	3	3	2	2	5

Formation

Parmi les répondantes et les répondants au questionnaire, huit avaient suivi une formation initiale en arts du cirque, dont cinq à l'École nationale de cirque et trois dans un établissement d'enseignement collégial.

La profession se caractérise aussi par des besoins importants en formation continue. Ainsi, à l'exception de deux aussi, tous les participants ou participantes ont suivi des activités de perfectionnement au cours des deux dernières années et dix ont signalé des besoins de perfectionnement pour les années à venir.

⁴ Onze personnes présentes à la rencontre de janvier ont répondu à un questionnaire portant sur les disciplines pratiquées et la formation, dont les résultats figurent dans la présente section.

Le tableau qui suit montre les activités de perfectionnement suivies au cours des deux dernières années et celles qui sont souhaitées par les répondantes et les répondants.

	Perfectionnement	
	Suivi	Souhaité
Danse	3	4
Jeu théâtral	1	4
Chant	1	0
Gymnastique	3	1
Musique	1	0
Magie	1	0
Autres disciplines des arts du cirque	3	3
Disciplines liées à la conception et à la réalisation d'un spectacle ou d'un numéro	2	2
Gestion de carrière	0	3
Informatique	2	1
Santé et sécurité au travail	0	2
Autres	4	1

Analyse des tâches et des opérations

2

Les participantes et les participants à l'atelier d'analyse de la situation de travail ont décrit les tâches et les opérations qu'elles et ils effectuent dans leurs milieux de travail. Le tableau qui figure à la section 2.1 est le fruit des discussions tenues avec les participantes et les participants aux trois rencontres d'analyse de la situation de travail.

Les tâches sont numérotées de 1 à 12, dans l'axe vertical du tableau.

Les opérations sont également numérotées et elles sont placées dans l'axe horizontal du tableau. Elles renvoient la plupart du temps à la séquence d'exécution de la tâche.

On remarquera que les tâches 4, 5 et 6 sont scindées en deux (4a, 4b, 5a, 5b et 6a, 6b), afin de rendre compte des réalités du travail qui sont différentes selon que l'artiste de cirque est créatrice-interprète, créateur-interprète ou interprète. On notera d'ailleurs que la distinction entre les deux versions d'une même tâche traduit souvent un niveau de responsabilité distinct dans l'exécution d'une opération.

On trouvera à la section 2.2 de l'information supplémentaire concernant les sous-opérations (actions qui décrivent les éléments de l'exécution d'une opération).

2.1 Tableau des tâches et des opérations

1 S'ENTRAÎNER				
1.1 Se préparer physiquement	1.2 Se préparer mentalement et psychologiquement	1.3 Concevoir son programme d'entraînement ou participer à sa conception	1.4 Consulter des personnes-ressources	1.5 Apprendre à maîtriser des techniques des arts du cirque
1.6 Apprendre à maîtriser des techniques connexes	1.7 Répéter			
2 DÉVELOPPER SES QUALITÉS D'INTERPRÈTE				
2.1 Faire siennes des œuvres de cirque	2.2 Développer sa sensibilité	2.3 Enrichir sa culture artistique	2.4 Répéter des exercices de jeu	2.5 Faire des exercices d'improvisation
3 ENTRAÎNER UN CHEVAL				
3.1 Préparer le cheval	3.2 Faire de la longe ou de la longue rêne	3.3 Corriger le cheval	3.4 Soigner le cheval	
4a CONCEVOIR ET PRODUIRE UN NUMÉRO DE CIRQUE (créatrice-interprète ou créateur-interprète)				
4.1 Trouver l'idée de départ du numéro	4.2 Analyser le marché	4.3 Effectuer des recherches	4.4 Approfondir ou apprendre des techniques connexes	4.5 Recruter des personnes-ressources et coordonner leur travail
4.6 Créer le numéro	4.7 Expérimenter le numéro	4.8 Finaliser le concept du numéro		

4b PARTICIPER À LA CONCEPTION ET À LA PRODUCTION D'UN NUMÉRO DE CIRQUE (interprète)				
4.1 Faire sien le concept du numéro	4.2 Effectuer des recherches	4.3 Approfondir ou apprendre des techniques connexes	4.4 Interpréter le numéro	4.5 Mettre le numéro au point
4.6 Participer à la finalisation du concept du numéro				
5a PARTICIPER À LA CONCEPTION D'UN SPECTACLE (créatrice-interprète ou créateur-interprète)				
5.1 Analyser le marché	5.2 Trouver le concept de départ du spectacle	5.3 Estimer le coût de la production	5.4 Effectuer des recherches	5.5 Former l'équipe participant au spectacle
5.6 Effectuer des essais	5.7 Finaliser le concept du spectacle			
5b PARTICIPER À LA CONCEPTION D'UN SPECTACLE (interprète)				
5.1 Faire sien le concept du spectacle	5.2 Participer aux recherches	5.3 Effectuer des essais	5.4 Participer à la finalisation du concept du spectacle	
6a PARTICIPER À LA RÉALISATION D'UN SPECTACLE (créatrice-interprète ou créateur-interprète)				
6.1 Trouver les locaux de production	6.2 Procéder à la création artistique du spectacle	6.3 Participer à la production du spectacle	6.4 Répéter	6.5 Faire les enchaînements techniques
6.6 Roder le spectacle	6.7 Établir un devis technique	6.8 Finaliser le spectacle		
6b PARTICIPER À LA RÉALISATION D'UN SPECTACLE (interprète)				
6.1 Collaborer à la création artistique du spectacle	6.2 Participer à la production du spectacle	6.3 Répéter	6.4 Faire les enchaînements techniques	6.5 Roder le spectacle
6.6 Participer à la finalisation du spectacle				
7 FAIRE SA MISE EN MARCHÉ				
7.1 Faire une étude de marché	7.2 Établir un plan d'affaires	7.3 Préparer du matériel promotionnel	7.4 Accroître sa visibilité	7.5 Passer des auditions
7.6 Maintenir ses relations	7.7 Négocier des contrats			
8 SE PRÉPARER POUR LE SPECTACLE				
8.1 Se familiariser avec le nouvel environnement	8.2 Installer le matériel ou vérifier son installation et s'adapter aux lieux du spectacle	8.3 Donner des consignes d'ajustement aux techniciennes aux techniciens	8.4 Répéter	8.5 Participer à une réunion
9 SE PRÉPARER POUR UN NUMÉRO				
9.1 Vérifier les lieux	9.2 Installer sa loge	9.3 Effectuer le montage technique, s'il y a lieu	9.4 Faire une répétition avec les techniciennes et les techniciens	9.5 Mettre les accessoires en place ou vérifier leur installation
9.6 Assister à une réunion préparatoire	9.7 Se maquiller	9.8 Enfiler son costume	9.9 Se préparer	9.10 S'imprégner du personnage à incarner
9.11 Repérer des complices dans le public				

10 INTERPRÉTER ET EXÉCUTER UNE PERFORMANCE									
10.1	S'imprégner du personnage à interpréter	10.2	Faire son entrée en scène	10.3	Établir le contact avec le public	10.4	Faire des acrobaties aériennes	10.5	Faire des équilibres
10.6	Faire des manipulations	10.7	Faire rire le public	10.8	Faire des acrobaties	10.9	Présenter des numéros de dressage de chevaux	10.10	Jouer un personnage
10.11	Chanter, danser et jouer d'un instrument de musique	10.12	Mettre de nouveaux éléments à l'essai, s'il y a lieu	10.13	Saluer le public	10.14	Faire un lien avec le numéro suivant		
11 PARTICIPER AU SPECTACLE									
11.1	Attirer le public, s'il y a lieu	11.2	Animer le public	11.3	Prendre le pouls du public	11.4	Participer au numéro d'ouverture	11.5	Participer aux liens entre les numéros
11.6	Assister une ou un artiste	11.7	Interpréter et exécuter son numéro	11.8	Participer à des numéros de groupe	11.9	Participer au numéro de fermeture	11.10	Saluer le public
12 PLANIFIER ET EFFECTUER DES DÉPLACEMENTS									
12.1	Transmettre et recevoir des devis techniques, s'il y a lieu	12.2	Obtenir des autorisations	12.3	Planifier l'itinéraire, s'il y a lieu	12.4	S'informer sur les coutumes locales	12.5	Préparer les bagages
12.6	Se procurer des devises étrangères	12.7	Se déplacer	12.8	S'installer				

2.2 Renseignements complémentaires

Tâche 1 : S'entraîner	
Opérations	Sous-opérations
1.1 Se préparer physiquement.	<ul style="list-style-type: none"> - Se conditionner physiquement. - Adapter ce conditionnement physique aux techniques des arts du cirque avec précision. - Développer sa flexibilité. - Se réchauffer. - Prendre le temps de récupérer.
1.2 Se préparer mentalement et psychologiquement.	<ul style="list-style-type: none"> - Se motiver. - Se concentrer. - Faire des visualisations. - Gérer son stress et ses peurs. - Développer sa confiance en soi et dans les autres.
1.3 Concevoir son programme d'entraînement ou participer à sa conception ⁵ .	<ul style="list-style-type: none"> - Concevoir son programme de conditionnement physique. - Concevoir son programme de conditionnement mental et psychologique. - Concevoir son programme technique : <ul style="list-style-type: none"> • charge de travail; • repos; • endroit; • espace; • horaire.
1.4 Consulter des personnes-ressources.	<p>Consulter :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une entraîneuse spécialisée ou un entraîneur spécialisé; • une ou un physiothérapeute; • une ou un ostéopathe; • une ou un médecin; • une ou un nutritionniste; • une ou un massothérapeute; • une ou un psychologue (du sport); • une ou un vétérinaire; • une maréchal-ferrante ou un maréchal-ferrant.
1.5 Apprendre à maîtriser des techniques des arts du cirque.	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer ses habiletés dans les arts du cirque. - Improviser.
1.6 Apprendre à maîtriser des techniques connexes.	<ul style="list-style-type: none"> - Pratiquer le jeu. - Pratiquer la danse et d'autres techniques.
1.7 Répéter.	

⁵ Dans certains milieux de travail, l'interprète n'est pas la seule ou le seul responsable de la conception de son programme d'entraînement, qui peut être établi en collaboration avec des personnes-ressources.

Tâche 2 : Développer ses qualités d'interprète (créatrice-interprète, créateur-interprète)

Opérations	Sous-opérations
2.1 Faire siennes des œuvres de cirque.	<ul style="list-style-type: none">- Repérer et analyser les classiques et les œuvres de répertoire :<ul style="list-style-type: none">• entrées clownesques;• enchaînements;• mouvements acrobatiques;• dressage;• autres.
2.2 Développer sa sensibilité.	<ul style="list-style-type: none">- Voir des spectacles, des films, etc.- Développer l'écoute, la concentration et l'observation.
2.3 Enrichir sa culture artistique.	<ul style="list-style-type: none">- Musique<ul style="list-style-type: none">• Écouter des œuvres musicales.• Lire des partitions.• Jouer d'un instrument et improviser.• Approfondir la rythmique.- Littérature<ul style="list-style-type: none">• Lire des romans, des pièces de théâtre, des essais, etc.• S'exercer à l'écriture.
2.4 Répéter des exercices de jeu.	<ul style="list-style-type: none">- Consulter des notes de mise en scène.- Améliorer sa voix :<ul style="list-style-type: none">• travailler la pose de voix,• travailler la diction.- Acquérir des techniques de mouvement.- Pratiquer des exercices de jeu dramatique.- Pratiquer le jeu masqué.- Exprimer ses émotions et ses sentiments.
2.5 Faire des exercices d'improvisation.	<ul style="list-style-type: none">- Trouver des sujets d'improvisation.- Expérimenter des techniques d'improvisation.- Exprimer ses émotions et ses sentiments.- Explorer son imaginaire.- Repérer l'idée prometteuse.- Saisir l'essence de l'exercice.- Reprendre et figurer l'improvisation.- Mettre l'idée sur papier ou en place.

Tâche 3 : Entraîner un cheval

Opérations	Sous-opérations
3.1 Préparer le cheval.	- Procéder au harnachement.
3.2 Faire de la longe ou de la longue rêne.	- Développer la musculature du cheval. - Développer la souplesse du cheval. - Développer l'endurance cardio-vasculaire du cheval.
3.3 Corriger le cheval.	- Repérer les signes d'anticipation ou de désintérêt du cheval. - Apporter les correctifs nécessaires ou changer la routine.
3.4 Soigner le cheval.	- Nourrir le cheval. - Brosser le cheval. - Panser le cheval. - Déceler les signes de blessure ou de maladie.

Tâche 4a : Concevoir et produire un numéro de cirque (créatrice-interprète, créateur-interprète)

Opérations	Sous-opérations
4.1 Trouver l'idée de départ du numéro.	- Trouver le concept de départ. - Rédiger une ébauche. - Établir le nombre de partenaires.
4.2 Analyser le marché.	- Repérer les marchés potentiels : <ul style="list-style-type: none">• piste :<ul style="list-style-type: none">• cirque traditionnel;• nouveau cirque;• scène :<ul style="list-style-type: none">• variétés (cabaret);• théâtre (pour adultes et enfants);• cirque de scène;• entreprise;• parc d'attractions;• rue :<ul style="list-style-type: none">• festival et événement;• chapeau et manche;• média :<ul style="list-style-type: none">• télévision;• cinéma.
	- Situer le lieu du spectacle.
	- Évaluer les conditions de vie : <ul style="list-style-type: none">• style de vie;• liberté de création.
	- Évaluer les conditions de travail : <ul style="list-style-type: none">• nombre de spectacles par semaine;• nombre d'apparitions à l'intérieur d'un spectacle;• participation au montage;• statut (salariée ou salarié et contractuelle ou contractuel).

Tâche 4a : Concevoir et produire un numéro de cirque (créatrice-interprète, créateur-interprète) (Suite)

Opérations	Sous-opérations
4.3 Effectuer des recherches.	<ul style="list-style-type: none"> - Expérimenter du matériel : <ul style="list-style-type: none"> • procéder à la conception du matériel; • procéder au design du matériel; • fabriquer ou adapter du matériel. - Rechercher un lieu pour répéter. - Rechercher un cheval. - Effectuer une recherche de mouvements techniques : <ul style="list-style-type: none"> • improviser; • s'entraîner. - Effectuer une recherche artistique : <ul style="list-style-type: none"> • assister à des spectacles; • regarder des vidéocassettes; • faire des lectures. - Faire des recherches dans Internet. - Participer à des stages et à des ateliers. - Rechercher des personnes-ressources : <ul style="list-style-type: none"> • entraîneure ou entraîneur; • conseillère ou conseiller artistique; • jongleuse ou jongleur (assistante ou assistant); • dresseuse ou dresseur; • chorégraphe; • compositrice ou compositeur; • costumière ou costumier. - Effectuer une recherche musicale et enregistrer la musique. - Rechercher un personnage. - Rechercher un costume : <ul style="list-style-type: none"> • se documenter; • mettre des tissus à l'essai; • confectionner le costume.
4.4 Approfondir ou apprendre des techniques connexes.	<ul style="list-style-type: none"> - Approfondir ou apprendre : <ul style="list-style-type: none"> • les commandements au cheval; • le chant; • la danse; • la musique; • les arts martiaux; • le patin à roulettes; • la nage synchronisée; • le plongeon; • la manipulation de marionnettes; • la magie; • le gréage; • d'autres techniques.
4.5 Recruter des personnes-ressources et coordonner leur travail.	
4.6 Créer le numéro.	<ul style="list-style-type: none"> - Établir la routine technique. - Mettre au point la routine équestre ou le numéro de dressage⁶. - Faire la chorégraphie. - Faire la mise en scène. - Faire la mise en place. - Répéter.

⁶ On précise qu'en certaines occasions, le cheval est dressé et prêt pour le numéro. Dès lors, il appartient à l'artiste d'apprendre les commandements.

Tâche 4a : Concevoir et produire un numéro de cirque (créatrice-interprète, créateur-interprète) (Suite)

Opérations	Sous-opérations
4.7 Expérimenter le numéro.	<ul style="list-style-type: none">- Écrire le numéro.- Mettre le numéro à l'essai.- Évaluer les résultats.- Réviser le scénario du numéro.- Mettre le numéro à l'essai à nouveau.
4.8 Finaliser le concept du numéro.	

Tâche 4b : Participer à la conception et à la production d'un numéro de cirque (interprète)

Opérations	Sous-opérations
4.1 Faire sien le concept du numéro.	<ul style="list-style-type: none">- Analyser le numéro.- Effectuer des recherches.- Intérioriser le numéro.
4.2 Effectuer des recherches.	<ul style="list-style-type: none">- Mettre du matériel à l'essai.- Rechercher un cheval.- Effectuer une recherche de mouvements techniques :<ul style="list-style-type: none">• improviser;• s'entraîner.- Effectuer une recherche artistique :<ul style="list-style-type: none">• assister à des spectacles;• regarder des vidéocassettes;• faire des lectures.- Faire des recherches dans Internet.- Participer à des stages et à des ateliers.- Rechercher des personnes-ressources :<ul style="list-style-type: none">• entraîneure ou entraîneur;• conseillère ou conseiller artistique;• jongleuse ou jongleur (assistante ou assistant);• dresseuse ou dresseur;• chorégraphe;• compositrice ou compositeur;• costumière ou costumier.- Effectuer une recherche musicale (à des fins d'inspiration).- Rechercher un personnage.- Rechercher un costume, s'il y a lieu :<ul style="list-style-type: none">• se documenter;• mettre des tissus à l'essai.

Tâche 4b : Participer à la conception et à la production d'un numéro de cirque (interprète) (Suite)

Opérations	Sous-opérations
4.3 Approfondir ou apprendre des techniques connexes.	<ul style="list-style-type: none">- Approfondir ou apprendre :<ul style="list-style-type: none">• les commandements au cheval;• le chant;• la danse;• la musique;• les arts martiaux;• le patin à roulettes;• la nage synchronisée;• le plongeon;• la manipulation de marionnettes;• la magie;• le gréage;• d'autres techniques.
4.4 Interpréter le numéro.	<ul style="list-style-type: none">- Expérimenter le programme technique.- Mettre au point le programme équestre ou le numéro de dressage.- Interpréter la chorégraphie.- Être ouverte ou ouvert à la mise en scène.- Exécuter la mise en place.- Répéter.
4.5 Mettre le numéro au point.	<ul style="list-style-type: none">- Mettre le numéro à l'essai.- Participer à l'évaluation des résultats.- Collaborer à la révision de la structure du numéro.- Mettre le numéro à l'essai à nouveau.
4.6 Participer à la finalisation du concept du numéro.	

Tâche 5a : Participer à la conception d'un spectacle (créatrice-interprète, créateur-interprète)

Opérations	Sous-opérations
5.1 Analyser le marché.	<ul style="list-style-type: none"> - Repérer les marchés potentiels : <ul style="list-style-type: none"> • piste : <ul style="list-style-type: none"> • cirque traditionnel; • nouveau cirque; • scène : <ul style="list-style-type: none"> • variétés (cabaret); • théâtre (pour adultes et enfants); • entreprise; • parc d'attractions; • rue : <ul style="list-style-type: none"> • festival et événement; • chapeau et manche; • média : <ul style="list-style-type: none"> • télévision; • cinéma. - Situer l'endroit du spectacle. - Évaluer les conditions de vie : <ul style="list-style-type: none"> • style de vie; • liberté de création. - Évaluer les conditions de travail : <ul style="list-style-type: none"> • nombre de spectacles par semaine; • nombre d'apparitions à l'intérieur du spectacle; • participation au montage; • statut (salariée ou salarié et contractuelle ou contractuel).
5.2 Trouver le concept de départ du spectacle.	<ul style="list-style-type: none"> - Effectuer des recherches. - Écrire une ébauche du scénario.
5.3 Estimer le coût de la production.	<ul style="list-style-type: none"> - Établir une prévision des coûts (équipe de création, décors, costumes, matériel, transport, hébergement, cachets des artistes, droits et permis, etc.). - Établir le budget. - Chercher des sources de financement.
5.4 Effectuer des recherches.	<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher : <ul style="list-style-type: none"> • du matériel, des appareils, des accessoires, des décors, de la musique et des costumes; • des techniques de sonorisation et d'éclairage; • du personnel de création : <ul style="list-style-type: none"> • metteure ou metteur en scène; • directrice ou directeur artistique; • scénographe; • compositrice ou compositeur; • sonorisatrice ou sonorisateur; • éclairagiste; • du personnel de production : <ul style="list-style-type: none"> • directrice ou directeur de production; • directrice ou directeur technique; • entraîneuse ou entraîneur; • du personnel artistique : <ul style="list-style-type: none"> • solistes; • spécialistes de numéros de groupe; • artistes polyvalents;

Tâche 5a : Participer à la conception d'un spectacle (créatrice-interprète, créateur-interprète) (Suite)

Opérations	Sous-opérations
5.4 Effectuer des recherches. <i>(suite)</i>	<ul style="list-style-type: none">• du personnel d'écurie;• des fournisseurs :<ul style="list-style-type: none">• d'accessoires;• de tissus;• de matériel d'entretien;• d'aliments équins;• de harnachement, de sellerie, etc.
5.5 Former l'équipe participant au spectacle.	<ul style="list-style-type: none">- Choisir le personnel :<ul style="list-style-type: none">• de création;• de production;• artistique.
5.6 Effectuer des essais.	<ul style="list-style-type: none">- Effectuer des essais artistiques concernant :<ul style="list-style-type: none">• les projets de numéros :<ul style="list-style-type: none">• individuels;• de groupe.• la logistique du spectacle (enchaînements);• techniques connexes :<ul style="list-style-type: none">• chant;• danse;• jeu théâtral;• musique.- Effectuer des essais techniques :<ul style="list-style-type: none">• de costumes;• de décors;• de son;• d'éclairage;• d'appareils;• d'accessoires.
5.7 Finaliser le concept du spectacle.	<ul style="list-style-type: none">- Évaluer les résultats des essais.- Finaliser le scénario et le choix des membres de l'équipe.

Tâche 5b : Participer à la conception d'un spectacle (interprète)

Opérations	Sous-opérations
5.1 Faire sien le concept du spectacle.	
5.2 Participer aux recherches.	<ul style="list-style-type: none">- Faire des suggestions en ce qui a trait au matériel, aux appareils, aux accessoires, aux décors, à la musique et aux costumes.- Exprimer ses besoins en ce qui a trait aux techniques de sonorisation et d'éclairage.- Collaborer avec le personnel de l'équipe artistique et avec l'entraîneure ou l'entraîneur.
5.3 Effectuer des essais.	<ul style="list-style-type: none">- Effectuer des essais artistiques concernant :<ul style="list-style-type: none">• les projets de numéros :<ul style="list-style-type: none">• individuels;• de groupe;• la logistique du spectacle (enchaînements);• des techniques connexes :<ul style="list-style-type: none">• chant;• danse;• jeu théâtral;• musique.- Effectuer des essais techniques :<ul style="list-style-type: none">• de costumes;• de décors;• de son;• d'éclairage;• d'appareils;• d'accessoires.
5.4 Participer à la finalisation du concept du spectacle.	<ul style="list-style-type: none">- Participer à l'évaluation des résultats des essais.- Participer à la finalisation du scénario.

Tâche 6a : Participer à la réalisation d'un spectacle (créatrice-interprète, créateur-interprète)

Opérations	Sous-opérations
6.1 Trouver les locaux de production.	
6.2 Procéder à la création artistique du spectacle.	<ul style="list-style-type: none">- Créer de nouveaux numéros.- Adapter les numéros existants.- Faire la mise en scène.- Faire la chorégraphie.- Créer des liens entre les numéros.- Composer ou arranger la musique.
6.3 Participer à la production du spectacle.	<ul style="list-style-type: none">- Fabriquer :<ul style="list-style-type: none">• les costumes;• les accessoires;• les décors;• des appareils.- Établir les plans d'éclairage et de son.- Rédiger le scénario final du spectacle.
6.4 Répéter.	
6.5 Faire les enchaînements techniques.	
6.6 Roder le spectacle.	
6.7 Établir un devis technique.	<ul style="list-style-type: none">- Établir les exigences de chaque numéro (grandeur et hauteur de la scène, points d'éclairage, ancrage au sol, surface de la scène, etc.)
6.8 Finaliser le spectacle.	<ul style="list-style-type: none">- Évaluer le spectacle.- Adapter le spectacle en fonction de l'évaluation.

Tâche 6b : Participer à la réalisation d'un spectacle (Interprète)

Opérations	Sous-opérations
6.1 Collaborer à la création artistique du spectacle.	<ul style="list-style-type: none">- Participer à la création de nouveaux numéros.- Adapter les numéros existants.- Être ouverte ou ouvert à la mise en scène.- Interpréter la chorégraphie.- Expérimenter des liens entre les numéros.
6.2 Participer à la production du spectacle.	<ul style="list-style-type: none">- Mettre à l'essai les costumes, les accessoires, les décors et les appareils et apporter les derniers ajustements.- Collaborer à la finalisation des plans d'éclairage et de son.
6.3 Répéter	
6.4 Faire les enchaînements techniques.	
6.5 Roder le spectacle.	
6.6 Participer à la finalisation du spectacle.	<ul style="list-style-type: none">- Participer à l'évaluation du spectacle.- Adapter le spectacle en fonction de l'évaluation.

Tâche 7 : Faire sa mise en marché

Opérations	Sous-opérations
7.1 Faire une étude de marché.	<ul style="list-style-type: none"> - Chercher des clientes ou clients, des employeurs ou des agentes ou agents. - Gérer la banque de données des personnes jointes ou à joindre.
7.2 Établir un plan d'affaires.	<ul style="list-style-type: none"> - Repérer les occasions d'affaires. - Mettre en évidence sa spécificité. - Estimer le coût d'un numéro par rapport au marché. - Rechercher une agente ou un agent. - Prévoir des fonds pour la formation et le perfectionnement.
7.3 Préparer le matériel promotionnel.	<ul style="list-style-type: none"> - Produire ou faire produire : <ul style="list-style-type: none"> • une cassette vidéo; • une carte professionnelle; • des photographies; • un portfolio; • un site Web; • un curriculum vitae.
7.4 Accroître sa visibilité.	<ul style="list-style-type: none"> - Faire des envois postaux et électroniques. - Effectuer des activités de représentation (bénévolat). - S'inscrire aux différentes associations d'artistes de cirque. - Participer à des festivals de cirque et à des « showcase ».
7.5 Passer des auditions.	
7.6 Maintenir ses relations.	
7.7 Négocier des contrats.	<ul style="list-style-type: none"> - S'entendre sur : <ul style="list-style-type: none"> • le nombre de jours; • le cachet en fonction de la marge de profit; • les conditions de déplacement et les frais.

Tâche 8 : Se préparer pour le spectacle

Opérations	Sous-opérations
8.1 Se familiariser avec le nouvel environnement.	Observer : <ul style="list-style-type: none"> • la scène, la piste ou la rue; • les loges; • l'arrière de la scène; • la position du public; • les lieux d'échauffement; • les dispositifs de sécurité et d'urgence. - Montrer l'environnement au cheval. - Rencontrer l'équipe technique. - Rencontrer les personnes-ressources.
8.2 Installer le matériel ou vérifier son installation et s'adapter aux lieux du spectacle.	- Installer les appareils et les accessoires ou vérifier leur installation. - Installer les points d'ancrage et les points d'attache ou vérifier leur installation. - Préparer la loge, le matériel de maquillage et les costumes. - Faire un marquage au sol ou vérifier le marquage au sol. - Vérifier le sol de l'aire de jeu (art équestre). - Procéder à un essai du matériel (longe).
8.3 Donner des consignes d'ajustement aux techniciennes et aux techniciens.	- Donner des consignes au personnel responsable : <ul style="list-style-type: none"> • du son; • de l'éclairage; • de l'accrochage (gréreuse ou gréeur); • du maquillage; • des effets spéciaux; • des costumes et de la coiffure (spectacle à la télévision ou tournage cinématographique).
8.4 Répéter.	- Répéter à l'italienne. - Faire une répétition générale.
8.5 Participer à une réunion.	- Participer aux discussions concernant les corrections à apporter au spectacle.

Tâche 9 : Se préparer pour le numéro

Opérations	Sous-opérations
9.1 Vérifier les lieux.	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier l'environnement et la sécurité des lieux. - Rencontrer les équipes techniques. - Observer la position du public. - Demander de l'information sur les caractéristiques du public (nombre de personnes, type de clientèle, moyenne d'âge et sexe de même que sur la raison de l'événement). - Adapter le numéro.
9.2 Installer sa loge.	<ul style="list-style-type: none"> - Choisir l'emplacement idéal. - Défaire ses bagages. - Monter les accessoires.
9.3 Effectuer le montage technique, s'il y a lieu.	<ul style="list-style-type: none"> - Faire le gréage d'un appareil. - Mettre l'équipement à l'essai. - Fixer des points de repère. - Rencontrer l'équipe de piste.
9.4 Faire une répétition avec les techniciennes et les techniciens.	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier l'éclairage et le son. - Vérifier le travail des techniciennes et des techniciens (montage, rideau, accessoires, etc.). - Vérifier les effets spéciaux.
9.5 Mettre les accessoires en place ou vérifier leur installation.	
9.6 Assister à une réunion préparatoire.	
9.7 Se maquiller.	
9.8 Enfiler son costume.	
9.9 Se préparer.	<ul style="list-style-type: none"> - Se préparer mentalement : <ul style="list-style-type: none"> • faire des visualisations; • se concentrer; • relaxer; • se centrer sur soi-même. - Se préparer physiquement : <ul style="list-style-type: none"> • s'échauffer; • protéger ses articulations ou d'autres parties du corps. - S'alimenter et s'hydrater. - Longer le cheval (à des fins de relaxation et d'échauffement).
9.10 S'imprégner du personnage à incarner.	
9.11 Repérer des complices dans le public.	

Tâche 10 : Interpréter et exécuter une performance

Opérations	Sous-opérations
10.1 S'imprégner du personnage à interpréter.	
10.2 Faire son entrée en scène.	
10.3 Établir le contact avec le public.	<ul style="list-style-type: none"> - Parler au public. - Établir un contact non verbal avec le public.
10.4 Faire des acrobaties aériennes.	<ul style="list-style-type: none"> - Faire des acrobaties : <ul style="list-style-type: none"> • avec un cadre (aérien ou coréen); • avec un élastique; • avec une perche; • avec une corde (lisse, volante, etc.); • avec des anneaux; • avec des sangles; • avec un cerceau; • avec du tissu.
10.5 Faire des équilibres.	<ul style="list-style-type: none"> - Faire des numéros d'équilibre sans accessoires : <ul style="list-style-type: none"> • sur les mains (solo); • main à main (duo, trio, etc.). - Faire des numéros d'équilibre avec des accessoires : <ul style="list-style-type: none"> • boule; • chaise; • échasses; • échelle; • monocycle; • perche; • rolabola. - Marcher sur : <ul style="list-style-type: none"> • un fil de fer; • un fil mou; • une corde tendue. - Faire des équilibres sur un cheval. - Faire le funambule.
10.6 Faire des manipulations.	<ul style="list-style-type: none"> - Jongler avec : <ul style="list-style-type: none"> • des balles; • des quilles; • des anneaux; • le bâton du diable; • le diabolo; • des foulards; • le feu; • des boîtes à cigares; • des bolas. - Jongler avec les pieds (antipodisme). - Jongler sur un cheval. - Manipuler le fouet ou le lasso. - Effectuer des tours de force. - Lancer des couteaux.

Comme on l'a mentionné dans la définition de la profession (page 3), l'artiste de cirque peut exercer son métier dans une seule technique ou dans une combinaison de plusieurs techniques des familles des arts du cirque. Les opérations 10.4 à 10.11 doivent donc être lues en considérant que la personne interprète et exécute sa performance en utilisant concurremment plusieurs techniques.

Tâche 10 : Interpréter et exécuter une performance (Suite)

Opérations	Sous-opérations
10.7 Faire rire le public.	<ul style="list-style-type: none"> - Jouer le clown Auguste. - Jouer le clown blanc. - Jouer le bouffon. - Faire des pitreries. - Exécuter une routine avec un cheval.
10.8 Faire des acrobaties.	<ul style="list-style-type: none"> - Faire des acrobaties au sol sans accessoires : <ul style="list-style-type: none"> • main à main dynamique; • contorsions; • banquine. - Faire des acrobaties au sol avec des accessoires : <ul style="list-style-type: none"> • chaise; • échelle; • barre russe; • balançoire russe; • mât chinois; • planche coréenne; • planche sautoir; • trampoline; • bicyclette; • icarisme; • courroies élastiques; • roue allemande. - Faire des voltiges sur un cheval : <ul style="list-style-type: none"> • à cru; • à tapis; • à panneau; • cosaque.
10.9 Présenter des numéros de dressage de chevaux.	<ul style="list-style-type: none"> - Présenter des numéros de : <ul style="list-style-type: none"> • dressage en liberté solo; • dressage en liberté de groupe; • dressage en Haute école; • poste hongroise.
10.10 Jouer un personnage.	
10.11 Chanter, danser et jouer d'un instrument de musique.	
10.12 Mettre de nouveaux éléments à l'essai, s'il y a lieu.	
10.13 Saluer le public.	
10.14 Faire un lien avec le numéro suivant.	

Tâche 11 : Participer au spectacle

Opérations	Sous-opérations
11.1 Attirer le public, s'il y a lieu.	
11.2 Animer le public.	
11.3 Prendre le pouls du public.	
11.4 Participer au numéro d'ouverture.	<ul style="list-style-type: none"> - Faire des acrobaties aériennes. - Faire des équilibres. - Faire des manipulations. - Faire rire le public. - Faire des acrobaties. - Présenter des routines équestres et des numéros de dressage de chevaux. - Jouer un personnage. - Chanter, danser et jouer d'un instrument de musique.
11.5 Participer aux liens entre les numéros.	<ul style="list-style-type: none"> - Déplacer ou installer des accessoires. - Faire des apparitions.
11.6 Assister une ou un artiste.	
11.7 Interpréter et exécuter son numéro.	<ul style="list-style-type: none"> - Faire des acrobaties aériennes. - Faire des équilibres. - Faire des manipulations. - Faire rire le public. - Faire des acrobaties. - Présenter des routines équestres et des numéros de dressage de chevaux. - Jouer un personnage. - Chanter, danser et jouer d'un instrument de musique.
11.8 Participer à des numéros de groupe.	<ul style="list-style-type: none"> - Faire des acrobaties aériennes. - Faire des équilibres. - Faire des manipulations. - Faire rire le public. - Faire des acrobaties. - Présenter des routines équestres et des numéros de dressage de chevaux. - Jouer un personnage. - Chanter, danser et jouer d'un instrument de musique.
11.9 Participer au numéro de fermeture.	<ul style="list-style-type: none"> - Faire des acrobaties aériennes. - Faire des équilibres. - Faire des manipulations. - Faire rire le public. - Faire des acrobaties. - Présenter des routines équestres et des numéros de dressage de chevaux. - Jouer un personnage. - Chanter, danser et jouer d'un instrument de musique.
11.10 Saluer le public.	

Les interprètes qui travaillent au sein de compagnies de cirque n'ont habituellement pas la responsabilité de planifier des déplacements, aussi, certaines opérations de la tâche peuvent-elles ne pas s'appliquer.

Tâche 12 : Planifier et effectuer des déplacements	
Opérations	Sous-opérations
12.1 Transmettre et recevoir des devis techniques, s'il y a lieu.	<ul style="list-style-type: none"> - Transmettre et recevoir des devis techniques concernant : <ul style="list-style-type: none"> • le numéro; • le lieu du spectacle; • l'hébergement du cheval et les caractéristiques de la piste.
12.2 Obtenir des autorisations.	<ul style="list-style-type: none"> - Se procurer : <ul style="list-style-type: none"> • un passeport; • un visa de travail; • un carnet de dédouanement; • une assurance personnelle; • les autorisations en ce qui a trait à la sortie des chevaux et les autres certificats nécessaires. - Se faire vacciner.
12.3 Planifier l'itinéraire, s'il y a lieu.	<ul style="list-style-type: none"> - S'occuper du transport : <ul style="list-style-type: none"> • du matériel (assurance); • du personnel; • sur les lieux; • du cheval.
12.4 S'informer sur les coutumes locales.	
12.5 Préparer les bagages.	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier les limites de poids et de dimension.
12.6 Se procurer des devises étrangères.	
12.7 Se déplacer.	<ul style="list-style-type: none"> - Se procurer une roulotte et la revendre, s'il y a lieu.
12.8 S'installer.	<ul style="list-style-type: none"> - Aménager sa chambre. - Aménager un box. - Faire un tour de ville. - Trouver des restaurants et des épiceries. - Se brancher sur Internet.

Les conditions de réalisation d'une tâche renvoient à la situation dans laquelle elle s'effectue. Elles comportent généralement une indication sur le lieu, les conditions environnementales et le degré d'autonomie de la personne ainsi que sur les références et le matériel utilisés.

Les critères de performance servent à évaluer les aspects essentiels d'une exécution satisfaisante des tâches. Souvent ces critères portent sur l'autonomie, la durée, la somme et la qualité du travail effectué, les attitudes et les comportements ainsi que la santé et la sécurité au travail.

Les conditions de réalisation et les critères de performance ont été déterminés pour l'ensemble des tâches.

On notera que l'information présentée en ce qui a trait aux standards de la profession (ou critères de performance) révèle que les artistes de cirque doivent atteindre un niveau élevé de maîtrise des techniques; posséder des qualités artistiques; faire preuve de polyvalence; être capables de travailler en équipe et de communiquer avec les autres personnes; et, enfin, respecter rigoureusement les règles de santé et de sécurité au travail.

Tâche 1 : S'entraîner

Conditions de réalisation	Critères de performance
<ul style="list-style-type: none">- Cette tâche s'effectue au domicile de l'artiste, au gymnase, au centre de conditionnement physique, au studio de danse, etc.- Cette tâche s'effectue individuellement ou avec une, un ou plusieurs partenaires.- Avec la collaboration d'une entraîneuse ou d'un entraîneur.- À l'aide :<ul style="list-style-type: none">• des appareils et des accessoires nécessaires au numéro;• d'appareils de musculation.	<ul style="list-style-type: none">- Qualité du programme d'entraînement.- Sens de l'organisation.- Discipline.- Motivation.- Créativité.- Écoute de soi.- Écoute de son ou de ses partenaires.- Respect des règles de santé et sécurité au travail.

Tâche 2 : Développer ses qualités d'interprète

Conditions de réalisation	Critères de performance
<ul style="list-style-type: none">- Cette tâche s'effectue partout.- Cette tâche s'effectue individuellement ou avec plusieurs partenaires,- Cette tâche s'effectue en collaboration avec une metteuse ou un metteur en scène, une conseillère ou un conseiller artistique, une ou un chorégraphe ou une entraîneuse ou un entraîneur.- À l'aide :<ul style="list-style-type: none">• de documentation (essais, romans, pièces de théâtre, etc.), de films ou de vidéos et d'œuvres musicales;• des appareils et des accessoires propres aux arts du cirque;• d'équipement audiovisuel.• d'équipement audiovisuel.	<ul style="list-style-type: none">• Initiative.• Générosité.• Curiosité.• Imagination et originalité.• Écoute de soi.• Écoute de son partenaire ou de ses partenaires.• Bonne connaissance des genres littéraires et des styles musicaux.• Capacité de travailler en équipe.• Capacité d'abandon.• Sens critique.• Capacité d'autocritique.• Sens de l'observation.• Maîtrise des techniques d'improvisation.• Maîtrise des techniques de base des arts du cirque.

Tâche 3 : Entraîner un cheval

Conditions de réalisation	Critères de performance
<ul style="list-style-type: none">- Cette tâche s'effectue à l'écurie.- Avec des chevaux de races andalouse, pur sang arabe, frisonne, miniature américaine, belge, boulonnaise, percheronne, canadienne, etc.- Cette tâche s'effectue en collaboration avec une dresseuse ou un dresseur et une ou un vétérinaire.	<ul style="list-style-type: none">- Patience.- Capacité d'établir une relation de proximité et de confiance avec le cheval.- Qualité des soins.

Tâche 4a : Concevoir et produire un numéro de cirque

Tâche 4b : Participer à la conception et à la production d'un numéro de cirque

Conditions de réalisation	Critères de performance
<ul style="list-style-type: none">- Cette tâche s'effectue dans un gymnase, une salle de danse, un studio (loué ou personnel), à la piscine, à l'écurie, au centre sportif, etc.- Cette tâche s'effectue individuellement ou avec plusieurs partenaires,- Cette tâche s'effectue en collaboration avec une metteuse ou un metteur en scène, une conseillère ou un conseiller artistique ou une ou un chorégraphe et avec des techniciennes ou des techniciens (son et éclairage).- À l'aide :<ul style="list-style-type: none">• du matériel nécessaire pour la confection des costumes;• des appareils et des accessoires propres aux différentes spécialités;• des accessoires propres au numéro;• d'une chaîne stéréo;• d'une caméra vidéo;• de matelas;• de paravents;• du matériel de sécurité;• de tapis ou de surfaces résilientes ou antidérapantes;• de ruban de protection, de résine, etc.	<ul style="list-style-type: none">- Initiative.- Imagination et originalité.- Ouverture d'esprit.- Leadership.- Conception correcte du numéro :<ul style="list-style-type: none">• durée du numéro conforme aux exigences des représentations;• unité du numéro;• rythme adéquat du numéro;• punch efficace.- Complicité entre les partenaires.- Capacité de travailler en équipe.- Attitude positive et confiance.- Patience et ténacité.

Tâches 5a et 5b : Participer à la conception d'un spectacle

Conditions de réalisation	Critères de performance
<ul style="list-style-type: none">- Cette tâche s'effectue au bureau et au studio.- Cette tâche s'effectue en équipe (avec les artistes, le personnel de création et le personnel de production).- Sous la supervision de la créatrice ou du créateur du spectacle (directrice ou directeur artistique et metteure ou metteur en scène).- Cette tâche s'effectue en collaboration avec des techniciennes ou des techniciens (son et éclairage) et avec des personnes-ressources.- À l'aide :<ul style="list-style-type: none">• des appareils et des accessoires propres aux différentes spécialités;• des accessoires propres au numéro;• du matériel de sécurité;• de ruban de protection, de résine, etc.	<ul style="list-style-type: none">- Imagination.- Leadership.- Confiance en soi.- Respect de l'échéancier.- Clarté des idées.- Entente claire entre les personnes.- Bonne communication.- Capacité d'adaptation.- Respect des consignes de la metteure ou du metteur en scène ou de la ou du chorégraphe.

Tâches 6a et 6b : Participer à la réalisation d'un spectacle

Conditions de réalisation	Critères de performance
<ul style="list-style-type: none">- Cette tâche s'effectue au local de production.- Cette tâche s'effectue en équipe (avec les artistes, le personnel de création et le personnel de production).- Sous la supervision d'une directrice ou d'un directeur artistique ou d'une metteure ou d'un metteur en scène.- À l'aide :<ul style="list-style-type: none">• du matériel nécessaire pour la confection des costumes;• des appareils et des accessoires propres aux différentes spécialités;• des accessoires propres au numéro;• du matériel de sécurité;• de ruban de protection, de résine, etc.	<ul style="list-style-type: none">- Planification adéquate de l'horaire.- Coordination efficace.- Entente claire entre les personnes.- Motivation des personnes.- Capacité de travailler en équipe.- Capacité de s'adapter.- Respect des consignes de la metteure ou du metteur en scène ou de la ou du chorégraphe.- Respect des règles de santé et sécurité au travail.

Tâche 7 : Faire sa mise en marché

Conditions de réalisation	Critères de performance
<ul style="list-style-type: none">- Cette tâche s'effectue en collaboration avec des agentes ou agents d'artistes, des photographes, des graphistes, des infographistes et des monteuses ou monteurs vidéo.- Cette tâche demande que l'artiste dispose de ressources financières.- Cette tâche s'effectue à l'aide :<ul style="list-style-type: none">• d'appareils audiovisuels;• d'ordinateurs;• de logiciels :<ul style="list-style-type: none">• bases de données;• traitement de texte;• navigation dans Internet.	<ul style="list-style-type: none">- Volonté et détermination.- Analyse juste du marché.- Bonne communication.- Capacité de convaincre.- Qualité du matériel promotionnel.- Attitude positive.

Tâches 8 : Se préparer pour le spectacle

Conditions de réalisation	Critères de performance
<ul style="list-style-type: none">- Cette tâche s'effectue avec l'équipe artistique et les techniciennes et techniciens de scène.- Sous la supervision d'une metteuse ou d'un metteur en scène.- À l'aide :<ul style="list-style-type: none">• des appareils et des accessoires propres aux différentes spécialités;• du matériel de sécurité.	<ul style="list-style-type: none">- Patience.- Sens de l'organisation.- Bonne communication.- Autonomie.- Respect d'autrui.- Respect du temps alloué pour le montage.- Sécurité des installations.- Qualité du son et de l'éclairage.- Bonne synchronisation.

Tâche 9 : Se préparer pour le numéro

Conditions de réalisation	Critères de performance
<ul style="list-style-type: none"> - Cette tâche s'effectue à l'arrière de la scène. - Cette tâche s'effectue en collaboration avec les assistantes et les assistants de l'artiste, l'équipe technique, le personnel de direction et le personnel de diffusion. - Sous la supervision de la cliente ou du client, de la directrice ou du directeur artistique ou de la metteuse ou du metteur en scène. - À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> • des appareils et des accessoires propres aux différentes spécialités; • du matériel de sécurité; • d'une trousse de maquillage; • d'un costume. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ponctualité. - Capacité d'exprimer ses besoins. - Ouverture d'esprit. - Sens de l'organisation. - Bonne communication. - Diplomatie. - Énergie. - Calme et patience. - Optimisme et confiance. - Préparation physique et mentale adéquate.

Tâche 10 : Interpréter et exécuter une performance

Conditions de réalisation	Critères de performance
<ul style="list-style-type: none"> - Cette tâche s'effectue sur la piste, sur scène et dans la rue. - Cette tâche s'effectue avec les partenaires (porteuse ou porteur et voltigeuse ou voltigeur), les assistantes ou assistants (longeuse ou longeur et pareuse ou pareur) avec une ou un volontaire du public et avec un cheval. - Sous la supervision de la cliente ou du client, de la metteuse ou du metteur en scène, régisseuse ou du régisseur et de la directrice ou du directeur artistique. - À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> • des appareils et des accessoires propres aux différentes spécialités; • du matériel de sécurité; • de musique et d'instruments de musique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ponctualité. - Discipline. - Capacité de s'adapter aux imprévus. - Maîtrise technique du numéro. - Qualité des mouvements. - Atmosphère appropriée. - Charisme. - Expressivité. - Bonne communication avec le ou les partenaires. - Écoute du public. - Capacité de gérer son stress. - Respect des règles de santé et sécurité au travail.

Tâche 11 : Participer au spectacle

Conditions de réalisation	Critères de performance
<ul style="list-style-type: none">- Cette tâche s'effectue sur la piste, sur scène et dans la rue.- Cette tâche s'effectue avec les partenaires (porteuse ou porteur et voltigeuse ou voltigeur), les assistantes et les assistants (longeure ou longeur, pareuse ou pareur) avec une ou un volontaire du public et avec un cheval.- Sous la supervision de la cliente ou du client, de la metteuse ou du metteur en scène, de la régisseuse ou du régisseur, de la directrice ou du directeur artistique.- À l'aide :<ul style="list-style-type: none">• des appareils et des accessoires propres aux différentes spécialités;• du matériel de sécurité;• de musique et d'instruments de musique	<ul style="list-style-type: none">- Ponctualité.- Discipline- Capacité de s'adapter aux imprévus.- Maîtrise technique du numéro.- Bonne communication avec le ou les partenaires.- Écoute du public.- Capacité de gérer son stress.- Respect de l'équilibre du plateau.- Esprit d'équipe.- Bon déroulement du spectacle.- Respect des règles de santé et sécurité au travail.

Tâche 12 : Planifier et effectuer des déplacements

Conditions de réalisation	Critères de performance
<ul style="list-style-type: none">- Cette tâche s'effectue individuellement.- Cette tâche peut être effectuée par du personnel de production ou par des directrices ou des directeurs de tournée.- Cette tâche s'effectue en collaboration avec le personnel :<ul style="list-style-type: none">• des fonctions publiques de son pays et des autres pays;• des compagnies de transport;• des compagnies d'assurances;• d'autres instances.	<ul style="list-style-type: none">- Ouverture d'esprit.- Sens de l'organisation.- Capacité de s'adapter à d'autres cultures.- Capacité de gérer son stress.

4.1 Habiletés cognitives

Connaissances en histoire du cirque

Ces connaissances sont essentielles. Elles sont une source d'inspiration au moment de la conception et de la production d'un numéro ou de la conception et de la réalisation d'un spectacle.

De l'avis des participantes et des participants, les connaissances de l'artiste concernant l'histoire du cirque ne doivent pas se résumer uniquement à la période contemporaine, mais également comprendre le cirque traditionnel.

Elles et ils mentionnent que le cirque au Québec est récent et que son style est plus théâtral que celui du cirque traditionnel. Comme beaucoup d'artistes québécois se produisent à l'étranger dans le cadre des spectacles qui s'inscrivent davantage dans la tradition, la connaissance de l'histoire du cirque traditionnel constitue pour plusieurs un atout pour l'obtention de contrats.

Connaissances en jeu théâtral

Ces connaissances permettent de créer et d'interpréter des personnages, d'appliquer des techniques de jeu et de comprendre les principes artistiques de la mise en place.

Les connaissances en jeu théâtral sont particulièrement importantes pour les personnes qui pratiquent le nouveau cirque. Elles améliorent la présence sur scène.

Connaissances en danse

Les connaissances en terminologie de la danse, styles et mouvements s'y rattachant sont utiles pour exécuter plusieurs numéros de cirque, pour faire des liens entre les numéros et pour réaliser d'autres éléments de la mise en scène.

On souligne que les techniques de danse aident à effectuer les placements et les déplacements et à améliorer la qualité du mouvement.

Connaissances en musique

Les artistes de cirque doivent avoir des connaissances en musique : styles musicaux, rythmique, composition musicale et terminologie. De plus elles et ils doivent être capables de reconnaître les instruments de musique à l'oreille.

Les connaissances en musique sont importantes pour concevoir et produire des numéros et des spectacles, pour exécuter des numéros, pour participer à un spectacle ainsi que pour communiquer avec les musiciennes et les musiciens.

Connaissances en histoire de l'art

On souligne que l'art est relié au cirque et qu'il est bénéfique que l'artiste possède des notions d'histoire de l'art (dans le domaine des arts visuels, notamment) pour pouvoir acquérir une sensibilité esthétique et effectuer des recherches artistiques approfondies.

Connaissances en hippologie

Des connaissances en hippologie sont nécessaires pour l'artiste qui exerce en art équestre. La personne doit connaître les différentes races équines, la morphologie du cheval, son alimentation (en fonction de l'effort demandé), les soins à lui donner, les principaux symptômes de maladies et les risques de blessures.

De plus, elle doit avoir des notions de maréchalerie et de sellerie.

Créativité

La créativité fait partie intégrante de la profession d'artiste de cirque. Elle est essentielle au moment de la conception d'un numéro ou d'un spectacle, lors des représentations et pour tout ce qui a trait à l'improvisation.

La créativité suppose que la personne a une bonne connaissance d'elle-même et qu'elle trouve des sources d'inspiration afin de pouvoir développer son originalité.

Connaissances en kinésiologie

Ces connaissances permettent de prévenir les blessures, de concevoir des programmes d'entraînement personnalisés et d'améliorer la maîtrise des techniques du cirque.

Connaissances en santé physique et mentale

Ces connaissances sont utiles pour concevoir un programme d'entraînement et bien entendu pour le mettre en pratique. Elles servent également à prévenir les blessures, à se soigner et à consulter du personnel médical.

Des connaissances en psychologie permettent à la personne de gérer son stress et ses peurs, de se préparer en prévision d'un spectacle et d'arrêter le travail lorsque les circonstances l'exigent.

Connaissances en nutrition

Les artistes de cirque doivent avoir de bonnes habitudes alimentaires. Ces habitudes sont dictées par les exigences physiques élevées de la profession et par les besoins physiologiques de la personne.

Connaissances en physique

Des notions relatives aux mouvements, trajectoires, forces et charges, de même que sur la résistance des matériaux qui entrent dans la fabrication de certains appareils et accessoires sont utiles à plusieurs artistes. Elles permettent, entre autres, de respecter les règles de l'accrochage ou encore de créer de nouveaux appareils ou accessoires.

Connaissances en mathématique

On souligne que des connaissances en géométrie sont utiles pour tout ce qui a trait à l'accrochage.

Connaissances en gestion de carrière

Des connaissances en administration, comptabilité et marketing sont essentielles pour la mise en marché du travail de l'artiste et la recherche de financement; pour la conception et la production d'un numéro; ainsi que pour la conception et la réalisation d'un spectacle.

De plus, des connaissances de base en communication, médias et publicité sont utiles pour se faire connaître dans le milieu et pour obtenir des contrats. On rappelle à ce sujet que l'artiste de cirque rédige des demandes de subvention et des offres de services.

Connaissances en informatique

Les artistes de cirque utilisent Internet pour effectuer des recherches artistiques et pour communiquer, des logiciels de traitement de texte pour effectuer, entre autres, leur mise en marché et rédiger des scénarios, ainsi que des bases de données et des tableurs pour effectuer la comptabilité d'entreprise.

On souligne que des notions de base relatives à l'utilisation de logiciels de graphisme servent aux personnes qui produisent du matériel promotionnel comme des affiches.

Maîtrise de la langue française

Les artistes de cirque doivent rédiger des textes dans un français correct et avoir des habiletés en communication orale, étant donné les exigences de la mise en marché.

Connaissances d'une langue seconde

Une bonne maîtrise de l'anglais parlé et écrit est importante pour l'artiste étant donné que le marché du cirque est international et que les communications et les négociations de contrat ont lieu la plupart du temps dans cette langue.

Habiletés en résolution de problèmes et prise de décision

Les décisions se prennent parfois dans des contextes difficiles et stressants. Ainsi, la personne peut refuser d'exécuter un numéro lorsque les conditions de sécurité ne sont pas remplies ou lorsqu'elle a des problèmes de santé.

De plus, l'artiste de cirque doit être en mesure de prendre des décisions rapidement notamment pour se rattraper lorsqu'elle ou il commet des erreurs.

La capacité de prendre des décisions est aussi importante pour la vie personnelle. En effet, l'artiste de cirque qui travaille à l'étranger ou qui refuse de le faire effectue un choix qui a souvent des conséquences sur sa vie familiale.

4.2 Habiletés psychomotrices

Il va de soi que la profession demande des habiletés psychomotrices poussées : force et endurance physique, coordination, dextérité, réflexes, souplesse, etc. On rappelle que certaines techniques, telles les équilibres main à main ou encore la jonglerie, nécessitent plusieurs années de travail intensif pour pouvoir livrer une performance satisfaisante sur le plan psychomoteur.

On souligne que la force physique est particulièrement mise à contribution au moment de l'utilisation de certains appareils, tels la perche, le mât chinois et le cadre aérien. De même, la dextérité et la coordination de la vue et des membres sont essentielles pour les techniques de manipulation.

Enfin, les artistes de cirque doivent posséder d'excellents réflexes afin d'éviter les erreurs et les blessures.

Toutefois, de l'avis des participantes et des participants, il serait inopportun de relier une habileté psychomotrice particulière à une technique précise. La profession demande une grande maîtrise du corps et des mouvements pour toutes les techniques.

4.3 Habiletés perceptives

Habiletés visuelles

Compte tenu des exigences élevées en ce qui a trait à la précision des mouvements, la profession demande d'excellentes habiletés visuelles : acuité, vision périphérique, perception des distances et de la perspective, ainsi que repérage visuel.

Habiletés auditives

L'acuité auditive est particulièrement importante au moment d'un spectacle, car elle sert à communiquer avec sa ou son partenaire ou encore à interpréter la réaction du public ou les consignes transmises par le personnel sur la piste.

Habiletés tactiles

Ces habiletés permettent à l'artiste de percevoir de façon précise la position des objets ou de sa ou son partenaire et ainsi de coordonner ses gestes ou encore, d'adopter une position appropriée. De plus, la sensation transmise par la préhension est, dans certains numéros, essentielle, puisqu'elle assure la sécurité des personnes.

4.4 Habiletés et comportements socioaffectifs

Comportements en matière de santé et sécurité

L'artiste de cirque doit prévenir les risques d'accidents et de blessures en :

- se maintenant en bonne santé et en bonne condition physique;
- effectuant des échauffements avant d'exécuter tout numéro ou de s'entraîner;
- se préparant mentalement, notamment en se concentrant, avant d'exécuter tout numéro;
- étant à l'écoute de sa ou son partenaire et en communiquant franchement avec elle ou lui;
- présentant un numéro dont elle ou il maîtrise le niveau technique demandé.

Attitudes et comportements en matière d'éthique professionnelle

La profession exige notamment la confidentialité et le respect de la propriété intellectuelle pour tout ce qui a trait à la conception et à la production d'un numéro, à la conception et à la réalisation d'un spectacle et à la mise au point d'un nouvel engin ou accessoire.

Enfin, compte tenu de l'exiguïté des lieux et du voisinage fréquent qu'imposent les tournées, la personne doit respecter la vie privée des autres.

Les participantes et les participants aux rencontres de janvier, mai et juin ont formulé des suggestions concernant la formation des artistes de cirque. Les sections qui suivent présentent les propos recueillis au cours de ces deux rencontres.

5.1 Rencontre de janvier

Les participantes et les participants à la rencontre de janvier ont formulé des suggestions relativement au contenu du futur programme, au degré de spécialisation qu'il doit viser, à la charge de travail et à l'encadrement des élèves, ainsi qu'aux liens entre le milieu du travail et le milieu de l'éducation.

En ce qui a trait au contenu de la formation, les participantes et les participants souhaitent que le programme comprenne une compétence sur la mise en marché. Elles et ils ont demandé : que les élèves acquièrent des connaissances concernant les cachets des artistes selon les arts du cirque pratiqués, les milieux de travail et les contextes de diffusion; qu'elles ou ils apprennent à négocier des contrats tant à l'échelle nationale et internationale et que des notions concernant les stratégies de négociation et l'éthique des affaires leurs soient transmises. Elles et ils estiment qu'il est important que l'élève acquière des notions de graphisme et produise du matériel de promotion.

Compte tenu de l'importance de la mise en marché, une personne souhaite que l'apprentissage de cette compétence soit étalé sur les trois années de la formation.

Les participantes et les participants ont aussi demandé que le programme comprenne une compétence en santé et sécurité. Elles et ils ont souligné l'importance d'une formation qui permette à la future ou au futur artiste de se soigner ou encore de porter assistance à une personne blessée. On a également demandé que la compétence comprenne des notions de base de la nutrition.

Par ailleurs, on souhaite que les élèves acquièrent des notions de sécurité rattachées aux principaux engins et accessoires de façon à pouvoir, au terme de leur formation, procéder à des accrochages sécuritaires.

Compte tenu des exigences élevées concernant la santé, plusieurs participantes et participants estiment que l'École nationale de cirque devrait avoir les ressources humaines nécessaires pour encadrer les élèves sur le plan médical, de la physiothérapie et de la nutrition.

En ce qui a trait au degré de spécialisation à viser dans le programme, plusieurs personnes se demandent s'il est possible d'affirmer qu'après l'obtention du DEC, une personne a les compétences nécessaires pour exercer la profession d'artiste de cirque. Les participantes et les participants expliquent que plusieurs disciplines du cirque exigent un nombre d'heures d'apprentissage et d'entraînement élevé avant qu'un degré de performance jugé acceptable puisse être atteint. Elles et ils précisent que la maîtrise de certaines disciplines requièrent jusqu'à six années de travail et rappellent que dans certains pays l'apprentissage des arts du cirque débute très tôt, soit dès le jeune âge.

Après discussions, on considère que la formation collégiale en arts du cirque pourrait être d'une durée suffisante si elle était précédée d'une formation préparatoire de deux ans et qu'elle était parachevée par une formation complémentaire d'un an après l'obtention du diplôme.

Les participantes et les participants souhaitent que la spécialisation débute au deuxième trimestre après que le premier ait porté sur l'apprentissage des techniques de base. Ce trimestre, dit « d'exploration », permettrait aux élèves de découvrir les affinités qu'ils ont avec les disciplines et les techniques du cirque et d'être en mesure de choisir une spécialisation. Il comprendrait une initiation à l'acrobatie, à l'équilibre, à la danse et au jeu.

Enfin, compte tenu de la variété des disciplines ainsi que des aptitudes et des champs d'intérêt des élèves, les personnes présentes considèrent que le programme devrait faciliter davantage les cheminements d'apprentissage particuliers.

Par ailleurs, des suggestions ont été émises en ce qui a trait à la charge de travail et à l'encadrement des élèves.

Des personnes diplômées de l'École nationale de cirque ont expliqué que les trois années de formation sont intensives et que la première année est très exigeante, compte tenu de la place occupée par la formation générale dans l'apprentissage des techniques de base. En conséquence, elles demandent que la première année du futur programme comprenne une charge de travail moins élevée et qu'elle porte davantage sur les disciplines du cirque.

De plus, on souhaite que les élèves soient encadrés par les enseignantes et les enseignants de façon semblable à celle que l'on observe sur le marché du travail. On explique qu'un encadrement trop rigide peut nuire à l'autonomie de la personne et éventuellement la desservir à son entrée sur le marché du travail. De l'avis des personnes présentes, une partie de l'apprentissage pourrait être effectuée dans un contexte proche de l'autodidactisme, l'élève étant encadré selon le degré de maîtrise des techniques. On suggère notamment d'accroître l'autonomie et le sens de la discipline personnelle de l'élève en lui confiant la responsabilité de concevoir son propre programme d'entraînement et de le mettre en pratique.

En ce qui a trait aux liens entre le milieu du travail et le milieu de l'éducation, plusieurs personnes souhaitent que l'École nationale de cirque invite des artistes à prononcer des conférences afin d'informer les élèves sur la réalité de la profession.

Des participantes et des participants suggèrent par ailleurs que les élèves effectuent des stages d'observation dans le milieu du cirque et ils souhaitent que l'École permette aux élèves de présenter des numéros dans le contexte d'activités bénévoles.

Des personnes s'opposent toutefois à l'idée de prestations bénévoles. Elles considèrent que cette situation pourrait habituer les clientes et les clients à obtenir des services gratuits et qu'elle nuirait aux artistes établis en les privant d'une part de marché.

Toutes les personnes sont cependant d'accord pour dire que les élèves doivent pouvoir présenter des numéros et participer à des spectacles au cours de leur formation. On estime qu'ils apprendront ainsi à connaître le public et que de la sorte leur formation sera plus complète.

Par ailleurs, bien que l'accès aux locaux de l'école dépende dans une large mesure des exigences des compagnies d'assurance et de la capacité d'accueil, on souhaite que l'École ouvre davantage ses portes aux artistes établis pour qu'ils puissent venir s'y entraîner.

Des participantes et participants demandent que l'École nationale de cirque engage des professeures et professeurs spécialisés pour enseigner de certaines techniques. Ils expliquent que certaines techniques ne peuvent être enseignées que par des spécialistes des disciplines en cause.

Enfin, on souhaite que l'École nationale de cirque offre des cours de perfectionnement aux artistes de cirque actuellement sur le marché du travail.

5.2 Rencontre de mai

De l'avis des participantes et des participants à la rencontre de mai, le futur programme devrait viser l'apprentissage des styles et des méthodes de jeu, du théâtre gestuel, de la pantomime, etc. On mentionne à ce sujet que, souvent, l'apprentissage de ces domaines est efficace lorsque les élèves ont la possibilité de travailler avec des formatrices ou formateurs et des enseignantes ou enseignants différents.

En ce qui a trait aux liens entre le milieu du travail et le milieu de l'éducation, on rappelle l'importance des stages et on souligne qu'ils sont un bon moyen pour les élèves de se faire connaître et, éventuellement, d'obtenir des contrats.

Par ailleurs, un participant souhaite que l'art clownesque soit davantage présent dans le futur programme étant donné son importance et les difficultés qu'éprouvent actuellement plusieurs entreprises à recruter des clowns.

Enfin, on demande que le programme mette l'accent sur l'autonomie et l'ouverture d'esprit de l'élève, qu'il lui permette de concevoir son propre programme d'entraînement et qu'il comprenne l'acquisition de connaissances en nutrition et gestion de carrière.

5.3 Rencontre de juin

De l'avis des personnes ayant participé à la rencontre de juin concernant l'art équestre, le futur programme devrait viser l'apprentissage de base en équitation et des domaines de connaissances qui relèvent de l'hippologie.

On rappelle que l'art équestre demande des habiletés élevées en techniques acrobatiques et d'équilibre.

Grille d'analyse des éléments de santé et sécurité au travail

Cette grille a été préparée par Jan-Rok Achard, consultant en arts de la scène, et Daniela Arendasova, directrice pédagogique et formatrice à l'École nationale de cirque.

1 Avant-propos

Le corps continue d'être le moyen d'expression privilégié et l'instrument de l'artiste de cirque. S'il veut demeurer en piste, l'artiste de cirque doit donc s'obliger à maintenir en état optimal ses capacités physiques et mentales. Elle ou il doit également pouvoir s'adapter rapidement aux différents lieux, cultures et conditions d'exercice de son métier.

2 Sources d'accidents et de blessures

2.1 Le stress

Autant le stress est essentiel à la performance de l'artiste, autant il est un des facteurs qui a des incidences sur sa santé et sa sécurité. Le travail de l'artiste de cirque comporte du stress lié au trac, à la peur, aux risques pour la santé et la sécurité, à l'incertitude du processus de création, à l'insécurité financière, aux exigences des clients et clientes, aux nombreux déplacements à effectuer et à la concurrence entre les artistes.

2.2 Le travail avec les partenaires

L'artiste de cirque peut travailler de façon complètement autonome ou avec une, un ou des partenaires. Il arrive aussi qu'elle ou qu'il ait besoin d'assistance du point de vue technique lors du montage ou pendant la prestation d'un numéro pour des raisons de sécurité. Cette assistance peut lui être fournie par une ou un collègue ou une technicienne spécialisée ou un technicien spécialisé. Il est également possible que l'artiste de cirque, notamment le clown, doive travailler directement avec le public, qui devient alors un partenaire au même titre qu'une ou un collègue. On peut considérer les chevaux, qu'il en soit le maître ou non, comme des partenaires de l'artiste spécialisé en art équestre au même titre que les collègues. La sécurité de l'artiste dépend beaucoup de sa concentration et de celle de ses partenaires, de la qualité de la communication avec celles-ci ou ceux-ci et de sa confiance en elle-même ou lui-même et dans ses partenaires.

2.3 La machinerie

L'artiste de cirque comme tous les autres artistes des arts de la scène doit composer avec la machinerie de scène : projecteurs, cintres, ascenseurs, etc. Cependant, il y a des différences ou des particularités qui sont propres à l'artiste de cirque. Dans la majorité des six grandes familles du cirque, l'artiste doit travailler avec des agrès, des appareils, des accessoires et de l'équipement. À titre d'exemples, citons les trapèzes et les langes dans la famille des aériens, les bascules dans la famille des acrobaties, le fil de fer

dans la famille des équilibres ou le harnachement dans l'art équestre. Ces appareils sont au cœur de la création et de la prestation d'un numéro ou d'un spectacle. À ceux-ci s'ajoutent les infrastructures, dont voici quelques exemples : les structures portantes sur lesquelles sont installés les appareils, le plancher de la piste où se trouvent les ancrages et des structures régulièrement montées et démontées, et ce, dans des conditions variables. L'accrochage, le montage et le fonctionnement de ces appareils et infrastructures comportent plusieurs aspects mécaniques. Un défaut de fabrication ou de conception, une erreur d'accrochage ou l'usure d'une pièce peuvent provoquer le dysfonctionnement ou le bris de l'équipement.

2.4 L'environnement

L'environnement dans lequel évolue l'artiste dans le contexte d'une production est changeant. Les voyages peuvent influencer sur le rythme biologique, la nutrition et la capacité de récupération. Le chapiteau (tout comme la rue) comme lieu d'entraînement et de prestation ne protège pas parfaitement l'artiste des variations météorologiques (changements de température, humidité et stratification de l'air). Les facteurs environnementaux touchent tout autant les chevaux.

3 Facteurs de risques d'accidents et de blessures

Indépendamment de la discipline ou de la technique de cirque choisie par l'artiste, l'exercice de la profession comporte des risques élevés pour la santé et la sécurité. C'est d'autant plus vrai que l'exploit ou la prouesse physique fait partie des valeurs fondamentales des arts du cirque. Plusieurs facteurs de risques d'accidents et de blessures peuvent être relevés concernant des opérations particulières.

3.1 Préparation physique (maintien du corps en bonne santé)

Opération : 1.1

- Une mauvaise forme physique.
- Une mauvaise nutrition.
- Une mauvaise hygiène de vie.
- Une mauvaise évaluation de son état de santé.
- Un programme inadéquat.
- Une surévaluation de ses limites.

3.2 Entraînement (physique et technique) lié directement à la discipline ou à la technique

Opérations : 1.5, 1.6 et 1.7;

2.6;

4.3b, 4.4a, 4.4b, 4.5b, 4.6a, 4.6b, 4.7 et 4.8;

6.3b, 6.4a, 6.4b, 6.5a, 6.5b et 6.6a;

7.5.

- Le surentraînement ou le sous-entraînement.
- La fatigue mentale et physique.
- La perte du sens du danger.
- Les automatismes.
- L'épuisement musculaire.
- Un manque d'encadrement ou de supervision.
- La perte de coordination motrice, de souplesse ou de force physique liée au vieillissement prématuré ou non.

3.3 Préparation avant prestation

**Opérations : 8.2 et 8.4;
9.3, 9.4 et 9.9.**

- Un échauffement insuffisant.
- Un manque de concentration.
- Une vérification insuffisante des agrès ou appareils ou harnais.
- L'ignorance ou la négation des malaises physiques ou mentaux.
- Les conflits inter-personnels avec les collègues.
- La précipitation dans la préparation (manque de temps).

3.4 Prestation

**Opérations : 10.2, 10.4, 10.6, 10.8, 10.9, 10.12 et 10.14;
11.4, 11.5, 11.6, 11.7, 11.8 et 11.9.**

- Les exigences physiques du numéro. *
- Une erreur ou une hésitation dans l'exécution des mouvements. *
- Une mauvaise communication avec les partenaires ou les assistantes ou assistants. *
- De mauvaises consignes aux techniciennes ou techniciens. *
- Un bris ou une déficience des agrès, de l'équipement ou du harnachement.*
- Une surcharge de travail (cumul de plusieurs tâches dans une même représentation). *
- Un changement subit de température ou de degré d'humidité. *
- La perte de repères visuels. *
- L'éblouissement par les projecteurs.
- Une mauvaise conduite du spectacle (erreur de régie).
- La peur.
- Une perte de mémoire.
- Une feuille de suivi inadéquate (« pacing » d'un spectacle).
- Le manque de temps de récupération (dans un même numéro ou spectacle).
- Le décalage horaire.*

* Éléments aussi valables pour l'entraînement.

Bien qu'il y ait des particularités et des spécificités dans les arts équestres, on peut considérer qu'une bonne partie des facteurs de risques d'accidents et de blessures s'applique directement aux artistes équestres ou indirectement s'ils se répercutent sur le comportement des chevaux. En règle générale, des lacunes dans l'entraînement, la fatigue et une mauvaise santé chez l'animal, les accidents de même que le stress lié à l'environnement équestre peuvent augmenter les risques.

4 Périodes les plus propices aux accidents et aux blessures

- Après une période d'arrêt prolongé.
- Lors du processus de création.
- Lors du montage et du démontage des agrès et de l'équipement.
- Avant et après un spectacle.
- Pendant une série intensive de représentations où il n'y a pas d'arrêt, par exemple 4 représentations dans une même journée ou 15 représentations dans une semaine de 6 jours.

5 Blessures les plus courantes

- Entorses
- Coupures
- Fractures
- Périostites
- Bursites
- Ampoules
- Tendinites
- Claquages
- Brûlures
- Hématomes
- Hernies
- Commotions cérébrales

Comme chez les danseuses ou danseurs et les musiciennes ou musiciens, on trouve des maladies professionnelles ou des états chroniques chez les artistes de cirque. Certaines disciplines ou techniques de cirque sollicitent de façon répétitive certaines parties du corps et articulations. On trouve des maladies professionnelles telles l'arthrose prématurée ou l'usure et la calcification des articulations.

6 Formation et prévention

En arts du cirque, il est essentiel d'adopter une attitude axée sur la prévention avant l'accès au marché du travail. L'adoption de cette attitude doit s'amorcer dès le jeune âge et être intégrée à toutes les étapes du processus d'apprentissage. Le comportement axé sur la prévention fait partie du savoir-être et du savoir-faire de l'artiste de cirque.

L'intégration de cette attitude de prévention dans la formation suppose des pratiques d'enseignement et un environnement sécuritaires. La santé et la sécurité ne doivent à aucun moment être perçues comme des freins à l'apprentissage et à la création. Dans les écoles, cela implique que les cadres, les formatrices et formateurs ainsi que les techniciennes et techniciens adhèrent aux principes de prévention et l'incarnent. On évitera surtout d'en faire l'apanage exclusif d'un groupe d'expertes ou d'experts et de les cantonner dans des cours particuliers.

La prévention favorisant la santé et la sécurité en arts du cirque est intimement liée au développement de l'autonomie et au sens des responsabilités chez l'artiste. Celle-ci ou celui-ci doit être consciente ou conscient des risques d'accidents et de blessures afin de prendre les moyens adéquats pour les éviter. Au premier chef, l'artiste est responsable de sa bonne condition physique, de sa préparation avant une prestation comme telle, de la sécurité de la prestation et du matériel utilisé. Toute négligence de sa part peut provoquer des blessures et des accidents pour elle-même ou lui-même et aussi pour ses collègues, ses partenaires et le public.

Domaines de connaissance utiles à la prévention

- **Agrès et appareils**
 - Montage et démontage
 - Cordes
 - Nœuds et épissures
 - Quincaillerie : câbles d'acier et poulies
 - Harnais
 - Tire-fort
 - Ancrage et haubannage
 - Certifications
 - Capacités portantes

Calcul des charges
Entretien
Inspections et vérifications
Tensions

- **Préparation physique**

Appareils et leur fonctionnement
Entretien
Manipulation

- **Machinerie de scène**

Éclairage
Sonorisation
Cintres
Branchement électrique
Montage et fonctionnement

- **Premiers soins**

Techniques de premiers soins et de secourisme

- **Bandage**

Techniques de bandage préventif et curatif

- **Anatomie**

- **Physiologie**

- **Biomécanique**

- **Thérapies du corps**

- **Techniques de relaxation et de visualisation**

- **Étude des blessures particulières aux arts du cirque**

- **Nutrition**

- **Psychologie**

- **Hippologie**

- **Maréchalerie**

